



DATE DE  
CONVOCAION  
29 JUIN 2023

DATE D'AFFICHAGE  
29 JUIN 2023

NOMBRE DE  
CONSEILLERS  
EN EXERCICE : 21  
PRESENTS : 14  
VOTANTS : 18

**OBJET :**  
**ACCOMPAGNEMENT**  
**ÉTUDE**  
**REDYNAMISATION**  
**COMMERCIALE PAR**  
**L'AGENCE**  
**NATIONALE DE**  
**COHÉSION DES**  
**TERRITOIRES**  
**(ANCT).**

Envoyé en préfecture le 10/07/2023

Reçu en préfecture le 10/07/2023

Publié le

ID : 003-210301388-20230703-ETUDEREDYNAANCT-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mil vingt-trois**

Le **Trois Juillet à 19 heures 00**

Le Conseil Municipal

légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie en séance publique  
sous la présidence de

Monsieur **de CHABANNES Jacques, Maire**

Étaient présents :

**M. de CHABANNES. Mme QUATRESSOUS. M. BRUNIAU.  
Mme CHERVIN. Mme SAVEY. M. FERBOS. Mme AUBIN.  
M. ROUSSILHE. M. GANTHER. Mme COLLANGE. Mme JEUNE.  
Mme MINARD de CHABANNES. M. HUSSON. M. BOUTONNAT.**

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

- **M. BOUCHET, pouvoir à Mme AUBIN,**
- **M. BODIN, pouvoir à M. de CHABANNES,**
- **M. TALABARD, pouvoir à Mme QUATRESSOUS,**
- **Mme PÉRICHON,**
- **Mme MOUILLÈRE, pouvoir à Mme CHERVIN.**

**Absent :**

- **Mme VAZ,**
- **M. MARTIN.**

**Monsieur Jérôme BOUTONNAT a été élu Secrétaire.**

Monsieur le Maire expose que dans le cadre du dispositif Petites Villes de Demain, l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires propose des accompagnements sur les thématiques de l'Aménagement du Territoire.

La redynamisation commerciale du Centre-Bourg est une thématique majeure du projet de territoire de la Commune et demande une réflexion approfondie afin de pouvoir établir un diagnostic et des stratégies pour définir un plan d'actions adapté aux problématiques de la Commune qui sont la vacance de locaux commerciaux, le confortement des commerces en place, l'amélioration de la communication (signalétique), la recherche de porteurs de projets.

L'ANCT propose de financer un marché d'études, d'accompagnement sur la redynamisation commerciale du Centre-Bourg de Lapalisse.

L'objet de l'étude doit permettre aux décideurs de la Commune de pouvoir fonder leurs actions sur une définition des meilleures solutions stratégiques à apporter pour favoriser le développement des activités commerciales et de l'emploi adaptées à la situation du territoire et tenant compte de l'évolution des comportements d'achat de la population et le maintien de ces activités.

Après avoir entendu la présentation de Monsieur le Maire sur le déploiement du dispositif ANCT en terme d'ingénierie, le Conseil Municipal :

- Autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à saisir l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires pour la réalisation d'une étude sur la redynamisation commerciale.

- Autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer la Convention avec l'ANCT relative à l'étude de redynamisation commerciale

Fait et délibéré en Mairie de LAPALISSE, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,  
Jacques de CHABANNES,  
Maire de LAPALISSE

Certifié exécutoire  
Transmis en Sous-Préfecture  
de VICHY, le

10 JUIL. 2023

Le Maire,

Publié ou Notifié

le : - 4 JUIL. 2023

Accusé de réception de la télétransmission

le :

